

Règles de vie en EPS

Respect du règlement :

Jeter son chewing-gum avant le cours.
Pas de bijoux.
Signaler les oublis de tenue à l'arrivée en cours.
Se changer en 5 minutes maximum.
Attacher ses cheveux s'ils sont longs.
Tenue de sport adéquate (pas de chaussures à semelles plates, pas de haut décolleté).
Gourde personnelle et nominative
Ne pas cracher.
Sortir du vestiaire calmement.
Respect des biens collectifs, individuels.
Infirmerie : s'y rendre avec accord de l'enseignant, retour en cours avec justificatif.
Avoir un **crayon à papier**

Respect des autres :

Silence lors de l'appel.
Pas de geste violent, d'insulte ou de moquerie.
Respecter le travail des autres.
Aider un camarade (en difficulté) / l'enseignant (porter, ranger matériel).
Ne pas mettre en danger autrui.
Accepter les différences de chacun.
Respect des consignes de sécurité.

**Humilité
Tolérance
Maîtrise de soi**

➔ Lors des déplacements, les élèves doivent être rangés et groupés sous la responsabilité de l'enseignant.

➔ Un élève ne peut être dispensé d'EPS que sur avis médical (certificat médical). Cependant à titre exceptionnel et seulement pour un seul cours, un mot des parents peut être accepté. Les élèves dispensés sont tenus d'avoir leur tenue et de venir en cours (sauf avis contraire du professeur). Lorsque la dispense est inférieure à un mois, l'élève doit rester au collège pendant ses heures d'EPS. L'enseignant signe la dispense avant que l'élève la transmette à la vie scolaire.

Conséquences : PAR CYCLE D'ACTIVITE :

- Pas de tenue EPS

➔ **A chaque oubli ou tenue incorrecte**= 1 croix

- 5 minutes maximum pour se changer ou 15 minutes maximum pour se doucher.

- Comportement : accès non autorisé dans le local matériel, casquette sauf pour raison médicale, dispense ou oubli de tenue, ..., cf tableau ci-dessus.

➔ **A chaque fois** = 1 Croix

- Chewing-gum, lacets non serrés, cheveux détachés

➔ **Si répétitions**= 1 Croix

////////////////////////////////////
////////////////////////////////////

2 croix : Mot sur le carnet

3 croix : 1h de retenue

4 croix : Convocation du responsable légal

Signatures
(Élève et responsable légal)

Règles de vie en EPS

Respect du règlement :

Jeter son chewing-gum avant le cours.
Pas de bijoux.
Signaler les oublis de tenue à l'arrivée en cours.
Se changer en 5 minutes maximum.
Attacher ses cheveux s'ils sont longs.
Tenue de sport adéquate (pas de chaussures à semelles plates, pas de haut décolleté).
Gourde personnelle et nominative
Ne pas cracher.
Sortir du vestiaire calmement.
Respect des biens collectifs, individuels.
Infirmerie : s'y rendre avec accord de l'enseignant, retour en cours avec justificatif.
Avoir un **crayon à papier**

Respect des autres :

Silence lors de l'appel.
Pas de geste violent, d'insulte ou de moquerie.
Respecter le travail des autres.
Aider un camarade (en difficulté) / l'enseignant (porter, ranger matériel).
Ne pas mettre en danger autrui.
Accepter les différences de chacun.
Respect des consignes de sécurité.

**Humilité
Tolérance
Maîtrise de soi**

➔ Lors des déplacements, les élèves doivent être rangés et groupés sous la responsabilité de l'enseignant.

➔ Un élève ne peut être dispensé d'EPS que sur avis médical (certificat médical). Cependant à titre exceptionnel et seulement pour un seul cours, un mot des parents peut être accepté. Les élèves dispensés sont tenus d'avoir leur tenue et de venir en cours (sauf avis contraire du professeur). Lorsque la dispense est inférieure à un mois, l'élève doit rester au collège pendant ses heures d'EPS. L'enseignant signe la dispense avant que l'élève la transmette à la vie scolaire.

Conséquences : PAR CYCLE D'ACTIVITE :

- Pas de tenue EPS

➔ **A chaque oubli ou tenue incorrecte**= 1 croix

- 5 minutes maximum pour se changer ou 15 minutes maximum pour se doucher.

- Comportement : accès non autorisé dans le local matériel, casquette sauf pour raison médicale, dispense ou oubli de tenue, ..., cf tableau ci-dessus.

➔ **A chaque fois** = 1 Croix

- Chewing-gum, lacets non serrés, cheveux détachés

➔ **Si répétitions**= 1 Croix

////////////////////////////////////
////////////////////////////////////

2 croix : Mot sur le carnet

3 croix : 1h de retenue

4 croix : Convocation du responsable légal

Signatures
(Élève et responsable légal)